



Jeune, je payais la vignette pour les vieux, et puis on m'a pris le lundi de Pentecôte, maintenant que je suis vieux, on me prélève 1,7% de CSG pour les jeunes !

La solidarité, on connaît et on en est partisan ! mais pas à n'importe quelles conditions. Nos revendications, à nous retraités du privé, ne sont pourtant pas extravagantes :

- Plus aucun actif ni retraité, autre que ceux du privé ne paiera d'assurance maladie sur son revenu. Nous continuerons nous, de payer 1% sur nos retraites complémentaires.

- Nous n'avons plus d'employeur pour payer 50% de notre complémentaire santé. Par contre, nous espérons que partie de ces cotisations devienne déductible de notre revenu imposable comme c'est le cas pour le reste à charge des actifs.

- La taxe d'habitation, parce qu'impôt injuste, va être supprimée pour les trois quarts des assujettis. Pour l'autre quart, dont bon nombre d'entre nous, bien qu'injuste, il y restera assujetti !

Force est de constater que nous n'avons pas le même dictionnaire que Bercy pour les mots justice et équité. Nous ne capitulons pas pour autant et allons continuer de porter auprès des pouvoirs publics ces justes revendications que sont: la défense de notre pouvoir d'achat, la retraite universelle, l'accès aux soins pour tous... confiants malgré tout dans l'intelligence de nos gouvernants à réviser leur copie...

MEILLEURS VŒUX à TOUS et CHACUN

Tout n'est pas perdu, à la lisière de 2018, souhaitons nous :

- une bonne santé pour célébrer la joie de vivre, pour profiter de ce qu'il nous reste de temps devant nous,

- la bonne humeur pour être facilitateurs du bien vivre de ceux qu'il nous est donné de côtoyer,

- la détermination pour faire valoir nos droits à la reconnaissance et au respect,

- le réalisme empreint d'optimisme pour cultiver autour de nous plus de tolérance, de respect, de solidarité, de paix, de fraternité, d'amour,

- le dynamisme nécessaire à la prospérité de notre AROPA ...

Belle et bonne année 2018 pour vous-mêmes et celles et ceux qui vous sont chers(es).

Jean Marie GUILLOTON

Actualités

LA CSG SUR NOS RETRAITES

Nos retraites de base ont été augmentées de 0,8% au mois d'octobre pour nous permettre un Noël plus joyeux mais pour un bon nombre d'entre nous cela nous sera repris dès le mois de janvier par un prélèvement de **CSG supplémentaire de 1,7 points**. Ce sera le cas de ceux et celles qui subissaient déjà une CSG de 6,6%.

VERIFIER LES PRÉLÈVEMENTS SUR NOS RETRAITES ?

Ce n'est pas simple. Sur la déclaration fiscale et sur son site, la MSA ne met qu'un montant global de déductions. Il faut donc faire une division et calculer le taux global de retenues. Si vous êtes autour de 7,4% c'est que vous avez droit à la CSG à 6,6% plus la CRDS à 0,50% et la CASA à 0,30%. Si vous êtes à 4,6% c'est que vous payez une CSG à taux réduit mais il se peut aussi que vous échappiez à la CASA voire à tout.

Heureusement, si vous avez une retraite CARSAT, vous pouvez obtenir par internet une attestation de paiement avec option prélèvements sociaux. C'est sur votre compte AGRICA que vous aurez le plus de détail (taux et montants). **Bravo à Agrica.**

IMPORTANT La carte d'adhérent est valable jusqu'au **31/3/2018**. Nous adresserons la carte 2018 fin mars à tous ceux qui auront payé la cotisation 2018. Appel joint sauf pour ceux qui ont payé le jour de l'AG.

C'était l'AG de nos **30 ans** et vous êtes venus nombreux (140) pour fêter l'évènement. Nous avons voulu une assemblée générale moins formelle que le veulent les traditions et privilégier les rencontres et la convivialité. A priori le résultat est atteint.

Nos partenaires, **Crédit Agricole, MSA, Groupama, Mutualia, Agrica, Présence Verte, ASEPT** ont été très satisfaits de rencontrer les AROPISTES qui sont aussi souvent leurs clients ou assurés. Une occasion pour eux de rappeler les services et avantages qu'ils vous proposent et d'exprimer vos attentes vis-à-vis de leurs institutions. Occasion aussi de demander des nouvelles des collègues et de l'entreprise où nous avons travaillé.



Accessoirement, l'accès aux stands permettait de recevoir un ticket de tombola et de participer au tirage au sort des lots offerts par chaque partenaire.

L'apéritif que nous avons pris dehors sous un beau soleil a été justement l'occasion du tirage au sort d'une première série et aussi de remettre un cadeau à la doyenne et au doyen de cette assemblée.

Ceci fait, nous pouvions nous mettre à table et profiter du repas élaboré par l'auberge du Puy Gourmand. Repas agrémenté de quelques intermèdes chantés (notre président nous a fait découvrir ses talents de ténor), accompagné par l'orgue de barbarie de notre troubadour Jeannot.

En attendant le dessert, la partie statutaire de

l'assemblée a eu lieu. La trésorière a présenté les comptes de l'exercice «clos» donc 2016 qui s'est soldé (selon l'expression soufflée par votre serviteur) par un **excédent de dépenses sur les recettes de 154,72 €**. Malgré ce petit «déficit», puisque c'en est bien un, la trésorerie de l'association restait largement suffisante au 31 décembre 2016 avec un peu plus de 15.000 € ce qui permettra de financer les dépenses exceptionnelles de cette AG du trentenaire.

Notre secrétaire, Albert Giraud a rappelé l'essentiel du procès-verbal de l'AG 2016 et présenté le rapport des activités 2017. L'essentiel des activités vous est déjà connu à travers la Lettre de l'AROPA et le site Internet. Il a développé notre participation à la défense de nos intérêts de retraités à travers nos participations à diverses instances départementales, régionales et nationales.

Notre Président, Jean Marie Guilloton a ensuite présenté son rapport d'orientation en s'élevant d'abord contre l'idée que nous serions des «nantis» et en rappelant tous les efforts que nous faisons depuis plusieurs années pour contribuer au rétablissement des comptes sociaux (gel des retraites de base, sous-indexation des retraites complémentaires, etc..).

Bien évidemment, **la question qui fâche : les + 1,7 points de CSG ont été évoqués et le président a insisté sur les mesures compensatoires que nous étions en droit d'attendre : suppression de la presque oubliée cotisation d'assurance maladie de 1 % sur**



ASSEMBLEE GENERALE du 17 octobre 2017 (suite)

les retraites complémentaires, déduction fiscale de nos lourdes cotisations d'assurance complémentaire. Il a donc proposé à l'assemblée d'adopter une motion reprenant



MSA danser la valse avec Solange Dussubieux nouvellement élue et en charge des réservations TOHAPI (séjours en mobile-home). Monique Longy accompagnée de Robert de Miro nous a fait profiter de son large répertoire de chansons.

Nous les avons mis à contribution pour procéder au tirage au sort des gros lots de tombola : un WE en mobil home offert par TOHAPI, une tablette offerte par le groupe MSA et un séjour d'une semaine dans un centre TOHAPI offert par l'AROPA. **Jean Marie Guilloton a conclu cette journée en nous invitant à rester des «âgés» le plus longtemps possible pour ne pas devenir des «vieux».**

nos revendications.

Pour terminer, il a été procédé au vote des résolutions et à l'élection des administrateurs renouvelables dans le cadre du tiers sortant (Mme Éliane Beaussant et M. Jean-Claude Arlin) ainsi qu'à l'élection de 3 nouveaux administrateurs : Mme Solange Dussubieux et Marie-Paule Gauthier et M. Christian Berge.

Après le dessert, place à la musique et aux chansons. On a vu un ancien Président de la



Echos du voyage à St Emilion le 14 septembre

Nous sommes partis d'Angoulême avec une météo qui rappelait malheureusement celle du 18 mai. Le timing de la journée ayant été modifié pour cause de débarquement d'un groupe de croisiéristes à Saint Emilion le matin, nous avons pris la route du **domaine de Malagar** via Langon et les bouchons bordelais. Arrivés à Malagar, le soleil nous attendait et une plongée dans la vie de la famille Mauriac. Outre l'exposé passionnant de la guide, une exposition dans le chai nous a permis de parcourir l'oeuvre de l'écrivain journaliste engagé que fut François Mauriac.

Après le repas, ce fut la **visite de Saint Emilion** et de ses ruelles escarpées, la collégiale et son

cloître ainsi que l'église monolithe, à l'atmosphère un peu oppressante.



De retour d'Irlande, Jacky Longeville raconte...

UNE SEMAINE DE BONHEUR

pour les 42 Picto-Charentais AROPISTES. Nous avons rêvé d'aller en Irlande, nous l'avons fait et nous continuerons longtemps à revivre ce merveilleux voyage.

PENSEZ UN INSTANT :



Des paysages de rêves qui ont inspiré des poètes, des chanteurs, des musiciens des romanciers. Une bière connue du monde entier, l'ensorceleuse Guinness et du whiskey parfois aux arômes de tourbe, distillé trois fois (seulement deux fois pour le Cognac!!!).

Des pubs et encore des pubs à l'ambiance irlandaise authentique et où la bière est reine.

UN TEAM (LE GUIDE ET LE CHAUFFEUR) D'EXCEPTION.

Du soleil, des nuages, des ciels camaïeux et seulement deux matinées de crachin, histoire de nous montrer l'Irlande sous une lumière différente, des petits déjeuners gourmands et typiques. Une cuisine savoureuse où les pommes de terre remplacent le pain ! Une habitude à prendre !. Et encore tant d'autres choses....

NOUS AVONS NOTAMMENT ÉTÉ ÉTONNÉS PAR :

Les paysages désertiques du Conemara chantés par M.Sardou (chanson et artiste inconnus en Irlande) que parcourent des murs « inutiles ». Ces murs ont été construits lors de la grande famine due au mildiou qui détruisit toutes les cultures de pomme de terre. Ces murs étaient prétextes à donner une activité aux paysans ruinés et affamés contre une maigre nourriture de subsistance.

Une harpiste égrenant une ballade irlandaise à l'aplomb des superbes **falaises de Moher**. Le plateau désertique du **Burren** véritable exception géologique, étrange plateau calcaire poreux.

Nous avons écouté avec émotion et attention le

guide raconter la longue histoire de l'Irlande.

L'envahissement de l'Irlande par les Anglais et les massacres perpétrés par Cromwell, massacres qui ont duré de 1649 à 1652, pendant cette période la population a baissé de 60 %.

La lutte pour l'indépendance qui a été acquise en 1922 mais au prix de la séparation de l'Irlande en deux états aux conséquences dramatiques avec une guerre civile meurtrière.

J'ALLAIS OUBLIER ..

La recherche permanente des toilettes pour cause de "pipi". Les boutiques "obligatoires" sur les sites des visites...des cartes Bleues ont viré au violet. Des appareils photos surchargés. Le bruit courait qu'une Aropiste aurait dépassé les 2000 clichés. Un apéro génial au vin rouge et au vin blanc (origine Chili).

J'ai même vu, dans une rue de Dublin, une affiche annonçant les jours et les heures de confession !!

La question unanime à la fin du voyage : "C'est quand et c'est où la prochaine grande sortie".

Nouvel accord Agirc/Arrco sur les modalités de fonctionnement du régime unifié au 1/1/2019

Cet accord modifie celui d'octobre 2015 et revient à fortement encourager le recul à 63 ans de l'âge de départ. Pour le Medef, cette mesure recule à «**2028 au moins la perspective d'épuisement des réserves** ». Cette amélioration résulte aussi largement des efforts imposés aux retraités par l'accord de 2015 sous-indexant les pensions et les gelant pendant 4 ans compte tenu de l'inflation nulle et décalant au 1er novembre les dates de revalorisation annuelle. Ce nouvel accord prévoit encore que les pensions de réversion dans le régime unifié seront attribuées pour tous dès 55 ans et que le plafond des majorations familiales passera à 2000€ par an au lieu de 1000€.

Lettre d'information aux adhérents AROPA 16
Président : JM Guilloton, 4 rue Boursac 16130
ARS Tél: 05.45.82.03.64
Réalisation : A LANDEZ, 18 rue des gears
16400 PUYMOYEN Tél : 06 52 38 29 16